TOP VÉTÉRAN

La compétition « TOP VÉTÉRAN» est réservée aux joueurs de plus de 40 ans de l’association organisatrice.

Les différentes étapes du TOP VÉTÉRAN se jouent dans les cafés ou en parallèle d’un Tournois NC Homologué par l’AFEBAS.

Le «TOP VÉTÉRAN» comporte deux catégories : • VÉTÉRAN de NC à 4R

• VÉTÉRAN Toutes catégories

L’Association organisatrice déterminera le nombre maximum de TOP VÉTÉRAN autorisé par établissement.

Un calendrier devra être établit en début de saison\*.

*\*Les dates des tournois seront attribuées en priorité aux établissements ayant présenté des vétérans la saison précédente dans les tournois de café.*

**MODALITÉS D’INSCRIPTION**

Les inscriptions seront gérées directement par l’Association organisatrice.

Dans un établissement, un joueur non-licencié peut jouer mais ne pourra pas prétendre aux points attribués normalement.

Le montant de l’inscription à chaque tournoi est fixé à : • VÉTÉRAN de NC à 4R : 10.00 € / joueur

• VÉTÉRAN Toutes catégories : 10.00 € / joueur

• Bar :10 € par billard

Toutes les parties sont gratuites.

Dans tous les cas, le tirage au sort des compétitions fait office de clôture officielle et définitive des inscriptions.

Les éventuels changements de joueurs après tirage au sort sont formellement interdits.

Toute réinscription est interdite.

**BAREME DE POINT**

*Si 64 joueurs Si 32 joueurs Si 16 joueurs Si 8 joueurs*

Vainqueur 13 pts 11 pts 9 pts 7 pts

Finaliste 11 pts 9 pts 7 pts 5 pts

1/2 Finaliste 9 pts 7 pts 5 pts 3 pts

1/4 Finaliste 7 pts 5 pts 3 pts 1 pts

1/8 Finaliste 5 pts 3 pts 1 pt -

1/16 Finaliste 3 pts 1 pt - -

1/32 Finaliste 1 pt - - -

**SUBVENTIONS**

L’intégralité des mises d’inscriptions sera reversée :

• 50% immédiatement à la fin du tournoi (vainqueur, finaliste, ½finalistes …)

*Si 64 joueurs Si 32 joueurs Si 16 joueurs Si 8 joueurs*

Vainqueur 28% 40% 50% 60%

Finaliste 14% 20% 25% 40%

1/2 Finaliste 7% 10% 12,5% -

1/4 Finaliste 5% 5% - -

1/8 Finaliste 3% - - -

• 50% conservées par l’Association organisatrice pour une redistribution en fin de saison suivant la valorisation des points collectés.

En cas de prime, la somme totale collectée par chaque association, divisée par le nombre de points distribués déterminera la valeur numéraire du point.

Il suffira ensuite de multiplier cette valeur par le nombre de points acquis par chaque joueur pour avoir le montant de la prime qui lui sera versée en fin de saison.

Pour prétendre à cette subvention, le joueur devra participer à au moins 3 «TOP VÉTÉRAN» minimum dans les cafés.

**RÈGLEMENT**

Les rencontres devront se dérouler sur des Billards homologués par l’AFEBAS, équipés d’un tapis laine Homologué par l’AFEBAS.

La compétition se déroule en élimination directe :

• Si 8 joueurs sur 1 billard = 3 manches gagnantes

• Si 16 joueurs sur 1 billard = 2 manches gagnantes et 3 manches à partir des ¼ de finale

• Si 16 joueurs sur 2 billards = 3 manches gagnantes

• Si 32 joueurs sur 2 billards = 2 manches gagnantes et 3 manches à partir des ¼ de finale

• Si 32 joueurs sur plus de 2 billards = 3 manches gagnantes

En cas d’absence ou de retard d’un joueur, une manche perdue par forfait lui sera infligée toutes les 7mn.**CLASSEMENT**

En fin de saison un classement sera effectué par chaque association et les meilleurs joueurs seront qualifiés pour la Finale des Champions.